

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances

Politique d'intégration des risques de durabilité dans les conseils en investissement et les conseils en assurance

1. Offre de conseils et processus

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances fournissent des conseils en investissement et en assurance aux clients :

- Argenta Banque d'épargne donne des recommandations personnalisées aux clients en ce qui concerne les instruments financiers (conseils en investissement)
- Argenta Assurances donne des recommandations personnalisées aux clients en ce qui concerne les produits d'assurance (conseils en assurance)

Les droits et obligations d'Argenta Banque d'épargne / Argenta Assurances et du client sont définis dans une convention de conseil avant le début de la prestation de services.

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances s'adressent aux particuliers et aux entreprises qui sont qualifiés de clients « retail ». Cette qualification signifie que les clients sont couverts par le plus haut niveau de protection juridique.

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances déterminent quel produit répond le mieux aux besoins du client. Afin de pouvoir donner ces conseils correctement, les éléments suivants seront évalués lors de l'entretien de conseil :

- Quelles sont les connaissances du client en matière d'investissement
- Quelle est l'expérience du client avec des produits financiers
- Quel est le risque que le client est prêt à prendre
- Quelle est la réserve financière dont dispose le client dans sa situation financière
- Pendant combien de temps le client veut investir

Le profil de risque du client est déterminé sur la base des réponses aux questions susmentionnées. Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances ont identifié cinq profils de risque, à savoir aucun risque, très défensif, défensif, neutre et dynamique. Le client peut investir dans des objectifs multiples, chacun ayant son propre horizon et son propre risque. Un profil de risque est attribué par objectif d'investissement. Lors de la fourniture de conseils, l'adéquation de la transaction sera testée par rapport à l'objectif d'investissement proposé et au profil de risque y associé.

Argenta Banque d'épargne et Argenta Assurances fournissent des conseils en investissement et en assurance au sujet des instruments financiers et des produits d'assurance suivants :

- Comptes à terme
- Bons de caisse
- Obligations structurées
- Fonds d'investissement (y compris les fonds d'épargne-pension), gérés par Argenta Asset Management, par Arvestar Asset Management ou par des gestionnaires de fonds externes
- Assurances vie de la branche 21 et de la branche 23, gérées par Argenta Assurances

- Assurance vie de la branche 21 pour l'épargne-pension et l'épargne à long terme, gérée par Argenta Assurances

Dans un premier temps, les conseils consisteront en des fonds d'investissement conformes à la vision macro-économique propre à Argenta Banque d'épargne, à savoir les fonds essentiels. En outre, le client peut opter pour des fonds complémentaires selon ses propres préférences. Cette offre de fonds complémentaires existe sous la forme de fonds d'investissement et sous la forme d'assurances d'investissement de la branche 23. Argenta Banque d'épargne ne fournit pas de conseils en investissement sur les actions et les obligations individuelles (à l'exception des bons de caisse et des obligations structurées). Des produits complexes ne sont pas non plus proposés.

2. Intégration des risques de durabilité dans les conseils

ESG signifie Environnemental, Social et de Gouvernance. Ce concept comprend des informations sur la manière dont les entreprises mettent en œuvre les politiques environnementales, sociales et de gouvernance. Une mauvaise politique en ce qui concerne ces sujets peut avoir un impact matériel sur les résultats des entreprises et donc créer des risques de durabilité. Les risques de durabilité sont des événements ou des conditions environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui, s'ils se produisaient, pourraient avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'une entreprise. Les risques de durabilité sont généralement classés dans l'une des catégories suivantes :

- Risque physique : une perte potentielle de la valeur d'un actif qui est la conséquence d'un fait physique, comme le réchauffement climatique ou une pénurie de matières premières.
- Risque de transition : une perte potentielle de la valeur d'un actif qui est la conséquence du passage à une économie durable ou « verte », comme l'introduction d'une nouvelle réglementation.
- Risque de réputation : une perte potentielle de la valeur d'un actif qui est la conséquence d'un événement qui nuit à la réputation d'un émetteur.

En ce qui concerne les **fonds d'investissement** conseillés aux clients et gérés par Argenta Asset Management ou Arvestar Asset Management, les risques de durabilité sont intégrés dans la gestion des portefeuilles de ces fonds d'investissement par Argenta Asset Management et par Arvestar Asset Management.

En ce qui concerne les **assurances vie de la branche 23** conseillées aux clients et gérées par Argenta Assurances, les risques de durabilité sont intégrés dans la gestion des portefeuilles des fonds d'investissement sous-jacents aux assurances vie de la branche 23 par Argenta Asset Management et par Arvestar Asset Management.

En ce qui concerne les **assurances vie de la branche 21** conseillées aux clients et gérées par Argenta Assurances, les risques de durabilité sont intégrés dans la gestion des actifs sous-jacents aux assurances vie de la branche 21 par Argenta Assurances.

Les risques de durabilité sont intégrés par Argenta Asset Management, Arvestar Asset Management et Argenta Assurances dans des décisions d'investissement à l'aide d'une liste d'exclusion commune et stricte qui est basée sur les principes d'exclusion du Fonds souverain norvégien Norges, d'une part, et les principes d'exclusion déterminés par le Groupe Argenta, d'autre part. Vous trouverez sur [cette page](#) de plus amples informations sur l'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement d'Argenta Asset Management, d'Arvestar Asset Management et d'Argenta Assurances. Pour les produits financiers développés en dehors du groupe Argenta et conseillés par nos soins, la prise en compte des risques de durabilité peut différer de l'approche adoptée pour les produits développés par Argenta elle-même. Pour ces produits externes, Argenta examine au cas par cas comment le développeur intègre les risques de durabilité et si cela correspond aux exigences minimales d'Argenta.